

DECISION DE RECRUTEMENT N° 02/RH/2024

Le Directeur par Intérim du Fonds de Solidarité contre les Evènements Catastrophiques,

- Vu le Dahir n°1-16-152 du 21 kaada 1437 (25 août 2016) portant promulgation de la loi n° 110-14 instituant un régime de couverture des conséquences d'évènements catastrophiques et modifiant et complétant la loi n° 17-99 portant code des assurances promulguée par le dahir n° 1-16-152 du 21 kaada 1437 (25 août 2016), notamment l'article 15 de ladite loi instituant la création du Fonds de Solidarité contre les Evènements Catastrophiques ;
- Vu la Loi des Cadres au titre de l'exercice 2024,

DECIDE

Article 1 : Appel à candidature

Le Fonds de Solidarité contre les Evènements Catastrophiques (FSEC) lance un appel à candidature, pour occuper les postes suivants :

- **(1) Un(e) Cadre Achats & Support** : (Voir fiche de poste)
 - Etre titulaire d'un diplôme de formation supérieure bac+5 ;
 - Justifier d'une expérience professionnelle de cinq (5) ans minimum dans un poste similaire.
- **(1) Un(e) Agent Administratif** : (Voir fiche de poste)
 - Etre titulaire d'un diplôme de formation supérieure bac+2 ;
 - Justifier d'une expérience professionnelle de à cinq (5) ans minimum dans un poste similaire.

Les candidats pour les deux postes doivent être de nationalité marocaine, âgés (au 31/12/2024) de 45 ans au maximum et titulaires des diplômes délivrés par les instituts et écoles nationaux ou les universités publiques marocaines ou des diplômes reconnus équivalents.

Article 2 : Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une Copie de la Carte d'Identité Nationale ;
- Un Curriculum Vitae avec photo récente, indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés éventuellement ;
- Une Copie certifié conforme du diplôme ;
- Une Copie certifié conforme des Attestations de travail Justifiant l'expérience professionnelle.





صندوق التضامن ضد الوقائع الكارثية
+٥٣٥٤٤+ | +٣٥٥٣+ ٢٧٤٣ ٤٢١٥٤+ | +٣٥٣٤+
FONDS DE SOLIDARITÉ CONTRE LES ÉVÈNEMENTS CATASTROPHIQUES

Article 3 : Modalité de candidature

Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : www.emploi-public.ma, au plus tard le2.9 Sept 2024..... avant minuit. A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suites de la part du FSEC.

Article 4 : Déroulement de la sélection

Une commission désignée par le Directeur du FSEC se chargera d'examiner la validité des dossiers de candidature, et de mener les entretiens d'évaluation des candidats éligibles.

La liste des candidats admis à passer les entretiens de sélection, ainsi que la date et le lieu du déroulement des entretiens seront communiqués par voie électronique aux candidats éligibles retenus.

Article 5 : Publication

La présente décision et les résultats de l'entretien de sélection seront communiqués aux candidats retenus par voie électronique.

Directeur par Intérim du Fonds de Solidarité
Contre les Evènements Catastrophiques

Signé : Abderrahim CHAFFAI